

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
<p>Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Rufisque.</p> <p>Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.</p> <p>Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs</p>	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE			
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	La ligne..... 1.000 francs	
	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO		15.000f 31.000f.		Chaque annonce répétée...Moitié prix	
	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc.				(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
	Algérie, Tunisie.		20.000f. 40.000f			
	Etranger : Autres Pays		23.000f 46.000f			
	Prix du numéro..... Année courante		600 f Année ant. 700f.			
	Par la poste : Majoration de 130 f par		numéro		Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520790630/81	
	Journal légalisé 900 f		Par la poste -			

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

DECRET

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2024

12 septembre Décret n° 2024-1980 portant dissolution de l'Assemblée nationale..... 1595

PARTIE OFFICIELLE

DECRET

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 2024-1980 du 12 septembre 2024 portant dissolution de l'Assemblée nationale

LE PRÉSIDENT DE LA République,

VU la Constitution, notamment en son article 87 ;

VU le Code électoral ;

VU la Décision du Conseil constitutionnel n° 2/C/2024 du 10 juillet 2024 ;

Après consultation du Premier Ministre et du Président de l'Assemblée nationale,

DECRETE :

Article premier.- L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2. - Le scrutin pour les élections législatives anticipées aura lieu le dimanche 17 novembre 2024 sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger pour le vote des sénégalais de l'extérieur.

Art. 3. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le 12 septembre 2024.

Bassirou Diomaye Diakhar FAYE